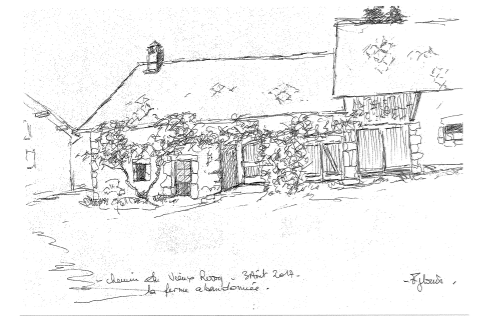
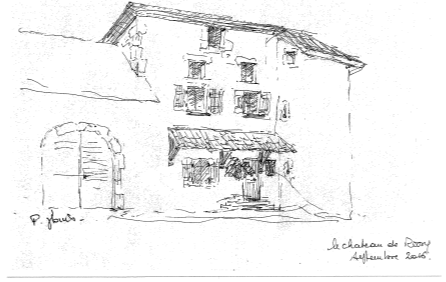
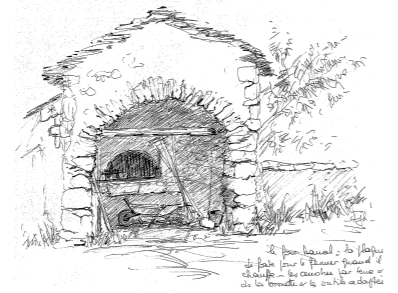
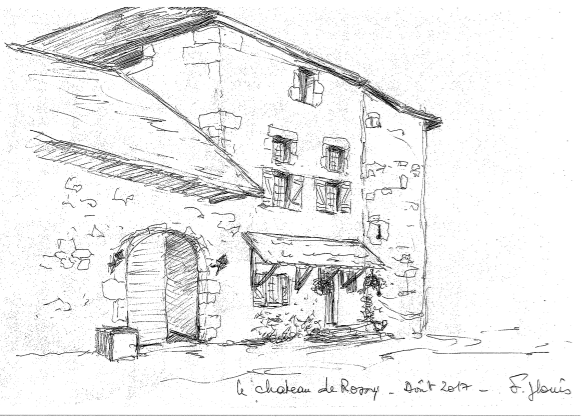
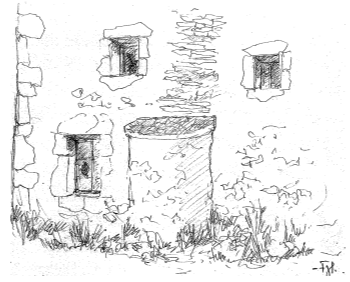
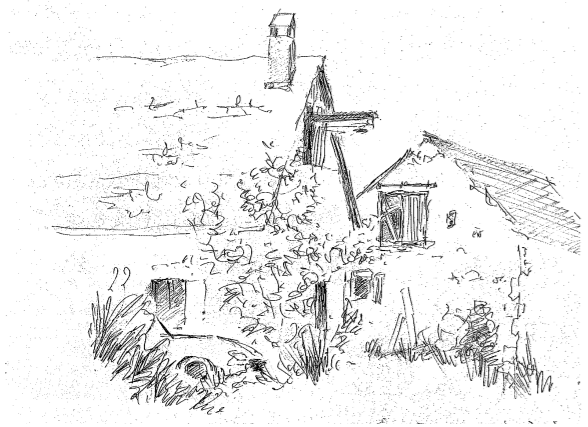


HOMMAGE AU HAMEAU DE ROSSY

Août 2017



l'ancien café du hameau de Rossy



SMET-YSIOR ET LE CHOISY

N°36-1

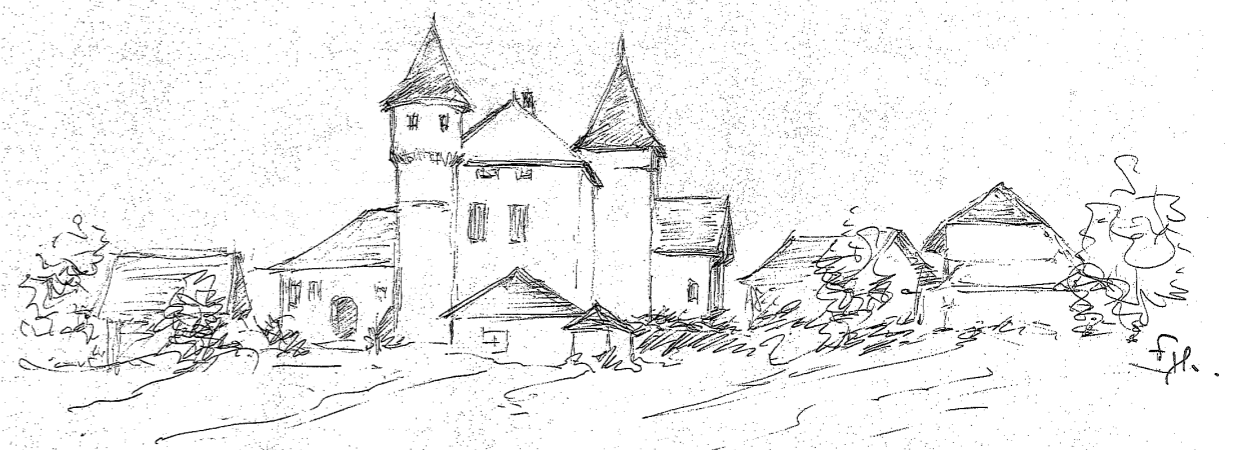
BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY

HIVER 2018-2019

www.choisy.fr mairie@choisy.fr tél. 04 50 77 41 56



en arrivant à Rossy - de Cuvrot - Août 2017



en arrivant à Rossy - d'Allouzières - Août 2017

VOTRE CAHIER DE DOLEANCES EST DISPONIBLE A L'ACCUEIL EN MAIRIE .
N'HÉSITEZ PAS A VENIR FAIRE PART DE VOS PROPOSITIONS ! VOUS POUVEZ ÉGALEMENT ENVOYER UN MAIL : VOS TEXTES SERONT IMPRIMÉS ET COLLÉS SUR LE CAHIER. Merci de préciser si vous souhaitez rester anonyme



Choisyliennes, Choisyliens,

Au nom de la commune, je suis heureux de vous adresser mes vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement pour cette nouvelle année.

L'année qui s'achève a été riche en réalisations mais aussi en évènements et nous avons dû faire des choix parmi nos orientations, guidés par la politique actuelle de réduction des budgets et baisses de dotation de l'Etat, ainsi que par notre volonté confirmée de ne pas augmenter les impôts locaux.

En 2018, nous avons mis en route, avec succès, le self au restaurant scolaire. Le gaspillage alimentaire a pratiquement disparu et l'ambiance est beaucoup plus sereine.

Les travaux pour la réalisation de l'auberge communale ont débuté en décembre dernier et l'ouverture du restaurant, du bar, de la supérette et des chambres d'hôtes est envisagée vers mai 2020.

Nous avons terminé la liaison piétonne entre la mairie de CHOISY et celle de LA BALME. Là aussi, malheureusement, les haies ont disparu...

Pour répondre au traitement de l'insécurité liée à la vitesse excessive de certains automobilistes, trois ralentisseurs ont été placés dans la traversée de ROSSY. La traversée du chef-lieu sera traitée de façon similaire.

Un agrandissement du columbarium (44 emplacements) a aussi été réalisé et une sphère ainsi que des ½ arches complètent la pyramide originelle dans laquelle un seul emplacement reste disponible.

Enfin pour permettre à ceux qui ont des difficultés à se rendre en mairie aux heures habituelles, nous avons aménagé les horaires de la mairie et de l'agence postale communale en proposant une nocturne le jeudi jusqu'à 19h.

Début 2019, les travaux d'assainissement commenceront dans le hameau des Mègevands puis aux Bourgeois, avec enfouissement aux Mègevands de tous les réseaux secs, et donc disparition des poteaux.

Prochain projet d'envergure, pour répondre à l'accroissement du nombre d'enfants à scolariser dans les trois ans qui viennent, nous devons agrandir l'école avec des classes supplémentaires, un plateau sportif et des locaux pour la petite enfance. Comme nous retrouverons notre capacité d'emprunt vers 2023, il faudra peut-être entretemps pallier à cette tiédeur financière par un recours à des locations provisoires de classes.

.../...

Couverture : Croquis de Rossy réalisés par Mme Jean-Louis, mère d'une habitante de Rossy.



Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en formats IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un évènement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, merci).

AGENDA

23 février 2019

Jeunes Agriculteurs : vente boudin au stade de Menulles

9 mars 2019

APE : carnaval de l'école

10 mars 2019

Amicale Anciens : concours de belote

16 mars 2019

Fête du Vin à la salle des fêtes

6 - 7 avril 2019

- Théâtre enfants et adultes

- APE : vente de brioches

14 avril 2019

- Vide-greniers au stade

- Expo patchwork salle des Menulles

22 avril 2019

Chasse aux œufs au parcours de santé

5 mai 2019

Chemin Faisant : 11ème Journée du Randonneur au stade

11 mai 2019 (report 25/05)

Matinée de l'environnement

9 juin 2019

Fêtes des parents à la mairie

15 juin 2019

Inauguration jardin communal

15 juin 2019 (report 22/06)

Nuit des Contes

29 juin 2019

Kermesse de l'école

7 juillet 2019

Choisy Race (Caisses à Savon)

QUELS PAPIERS CONSERVER ET COMBIEN DE TEMPS ?

Toutes les réponses sur service-public.fr
(menu PARTICULIERS, rubrique PAPIERS CITOYENNETE)

BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lundi de 17h30 à 19h,
me et sa de 14h00-15h30,

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours
programme sur www.cinebus.fr

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

Annick GRASSI–Tarologue– Détection aux baguettes de sourcier - 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

EXPERTAUX FINANCES—Prêts immobiliers et patrimoine—06.64.65.00.66

Jean-Gabriel THOMAS – Autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT - Transports, Levage, Manutention - 06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18.47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT - Menuiserie extérieur/intérieur- E. PernoUD – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste, Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, couverture, zinguerie 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, Carrelage, TP, Piscine - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité- 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP - Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

MARCHIONINI-BONATO Régine - Praticienne énergétique - 06 40 16 72 66

TORRI Simon - plomberie chauffage (dépannage, rénovation) 06 48 41 63 97



ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES !

INFOS PRATIQUES

18

EDITORIAL & VŒUX DU MAIRE

3

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	8h30-12h	14h-17h	fermé	8h30-12h 14h-19h	14h-17h	fermé	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-16h	fermé	8h40-11h45 15h30-19h	8h40-11h45	fermé	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	9h-12h 14h30-19h 10h-12h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny NB : FERME LES JOURS FERIES	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

VOS CONTACTS CCFU

CCFU – Sillingy (après la mairie) : Accueil

04 50 77 70 74 accueil@ccfu.fr

Service facturation de l'eau :

04 50 77 24 04 eau@ccfu.fr

Service technique de l'eau :

04 50 77 15 34 technique@ccfu.fr

Service petite enfance :

04 50 77 70 74 frothea@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (lac) : Service transports scolaires :

04 50 77 24 03 lpelletier@ccfu.fr

Service environnement :

04 50 77 71 17 environnement@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (locaux à la mairie) : Service aménagement territoire & urbanisme :

04 50 68 87 22 urba@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (maison des services à côté du Casino) : Relais des assistants maternels :

04 80 73 00 22 – ram@ccfu.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY 04 50 77 41 56

AG. POSTALE 04 50 77 41 49

POLICE MUN. 04 50 68 89 22

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

URGENCES EUROPE 112

ALLO ENFANCE 119

ALMA Maltraitements 3977

Association services à la personne

ADMR 04 50 68 76 56

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY www.choisy.fr

CCFU www.fier-et-usses.com

LUTTE FRAUDES SPAM
www.33700.fr

DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE
www.hautesavoie.fr

MEMO TRANSPORT



Lignes 21 et 22

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).



Pour préparer un trajet en transport en commun en Haute-Savoie, le site : www.mobicime.hautesavoie.fr contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

BON PLAN BUS

La Carte Déclic pour voyager à -50 % dans tout le département si vous avez moins de 26 ans : <http://carte-declic.cg74.fr/>

COVOITURAGE LOCAL ET REGIONAL

movici.auvergnerhonealpes.fr

et

www.covoiturage-leman.org

PARKINGS RELAIS

- 3 parkings à Choisy
- chef-lieu (cimetière)
- stade de Menulles
- école de Véry

+ Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus à proximité.

.../...

Choisy est bien entendu impactée par les événements nationaux ou locaux. L'état d'urgence dans lequel notre pays a été plongé ainsi que les événements récents de décembre baptisés « actes des gilets jaunes » nous ont amenés à prendre certaines dispositions :

- Les risques de désordres liés aux attentats ou atteinte à l'intégrité humaine sont anticipés depuis quelque temps dans les écoles par des dispositions à mettre en œuvre sous l'autorité des enseignants et de la directrice d'école, que je remercie pour leur action.

- **Un cahier de doléances est ouvert depuis le 15 décembre en mairie. Il y a encore beaucoup de pages vierges sur lesquelles vous pouvez venir vous exprimer.**

En ce qui concerne les dispositions prises par le gouvernement pour répondre aux désirs d'expression citoyenne, vous trouverez dans les pages suivantes ce qui est connu à la date d'impression du Choisylien. La situation et l'information sur ce sujet se précisent petit à petit.

Mes chers administrés, je forme le vœu que ceux d'entre vous qui veulent participer à ce débat le fassent avec toute la sérénité et la pertinence requise. Je pourrai vous en dire plus si vous le souhaitez lors de rendez-vous.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,

Bernard Seigle



La cérémonie annuelle des vœux du maire

C'est l'occasion pour le maire et les élus locaux de faire le bilan et de parler des projets pour 2019, et de répondre aux questions des habitants autour d'un verre de l'amitié.

C'est aussi un bon moment pour connaître l'action des associations qui se présentent et pour accueillir chaque année les nouveaux habitants ! Notre commune continue à croître comme l'ensemble du département et nous sommes désormais 1617 à Choisy (d'après l'INSEE).



Vous souhaitez communiquer sur un événement ?

Les correspondants des journaux locaux sont à votre disposition :

LE DAUPHINE : Monsieur Christian Lacôte

tél. 06 17 95 34 99. ou par mail : christian-lacote1@orange.fr

L'ESSOR SAVOYARD : Monsieur Nicolas-Jean Pricaz

Tél. 06 72 39 78 74 ou par mail : nicolasjeanpresselocale@gmail.com



L'année 2019 est placée sous le signe de l'expression citoyenne et de la concertation : cahiers de doléances en mairie ou en ligne, grands débats, demande de référendum « d'initiative citoyenne » par certains...vous trouverez en pages centrales un dossier sur l'exercice de la citoyenneté.

CITOYENNETE

4



Cette concertation sera pilotée par la commission nationale du débat public (CNDP—voir ci-dessous)

Quatre thématiques sont envisagées : l'écologie, la fiscalité, la démocratie et l'organisation de l'Etat mais ce n'est pas exhaustif !

Cette commission est chargée de proposer à tous ceux qui veulent participer une méthode et des moyens. Dès la mi-janvier, citoyens, associations, collectifs, élus, entreprises, syndicats, etc. souhaitant organiser des réunions locales pourront demander à la Commission nationale du débat public :

- l'enregistrement et le kit d'accompagnement des réunions (organisation, animation et restitution du débat)
- la mise à disposition de stands mobiles pour informer et recueillir les avis des citoyens,
- un accompagnement pour l'organisation d'un atelier.

A partir du 14 janvier, le ministère de la cohésion des territoires produira des kits territoriaux sous la forme de cartographie à l'échelle des EPCI, indiquant la sensibilité du territoire concerné avec une ou plusieurs thématiques.

EN SAVOIR PLUS : <https://www.gouvernement.fr/le-grand-debat-national> (source de l'information)



La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision, à travers l'organisation de consultations préalables et de débats publics sur des sujets de société et/ou des projets d'équipement ou de développement.

Divers équipements peuvent donner lieu à une saisine de la CNDP : création d'autoroutes, de lignes ferroviaires, de voies navigables, d'installations nucléaires, d'aéroports, de gazoducs, de barrages hydroélectriques, d'équipements industriels, sportifs, culturels, scientifiques ou touristiques. La CNDP peut être aussi saisie sur des questions plus larges d'intérêt national : nanotechnologies, politique des transports, gestion des déchets, politique énergétique, etc.

La CNDP se compose de 25 membres provenant d'horizons différents (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, associations, patronat, syndicats...) qui assurent son **indépendance**, notamment vis à vis des administrations et des maîtres d'ouvrages. Ces membres sont les premiers garants de sa **neutralité** et n'ont pas vocation à se prononcer sur le fond des projets. Ce sont eux qui, collégalement, prennent les **décisions** après examen des dossiers.

EN SAVOIR PLUS : <https://www.debatpublic.fr/>

A VOS AGENDAS !

Dimanche 26 mai 2019

Venez voter !

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. **En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.** Les députés européens sont élus au [suffrage universel](#) direct depuis 1979. 79 eurodéputés français seront élus et la loi sur le non-cumul des mandats sera désormais en vigueur.

Tout savoir sur ces élections : <http://www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/elections-europeennes-2019/>

ETAT-CIVIL & URBANISME

17



NAISSANCES

12/07/2018	Matys VULLIET
19/07/2018	Nathan MASSEILLE
05/08/2018	Lissandre MORO
17/08/2018	Lucas VOLUT
20/08/2018	Sandro BLAISE DA SILVA CORREIA
28/08/2018	Victoire COMTET
29/08/2018	Juliette CECILLON
13/09/2018	Evy BUISSON
02/10/2018	Eline GAUDILLERE GUILLOT
27/10/2018	Eden REMOND-DERBEZ
09/11/2018	Maé TORRI

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.

DECES

21/08/2018	Maurice DUCRUET
21/08/2018	Don Félix LUCIANI
02/10/2018	Livia D'ANDREA (née Bentivoglio)
03/10/2018	Lionel LETI
11/10/2018	Jacques BERNARD
02/11/2018	Paul SONDAZ
21/10/2018	Hélène BRUCKNER
11/12/2018	André PERRILLAT
26/12/2018	Marie-Thérèse FOEX (née Sbaffo)

Nos sincères condoléances aux familles

MARIAGES

17/08/2018	Guillaume SOL et Sandy BIJASSON
25/08/2018	Nabil SEMEH et Ludivine BLEUSE
25/08/2018	Jonathan MUNIER et Fanny TOULMON

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire acceptés :

19/07/2018	modificatif : modification talus, escalier extérieur, clôture, route des Mégevand
06/08/2018	Extension, impasse des Mousserons
05/09/2018	Maison individuelle, route des Crêts
20/09/2018	modificatif : modifications de façades, route de la Balme
16/10/2018	transformation local agricole en habitation, route d'Alonzier
19/12/2018	modificatif : cuve de rétention et enrochement, route de la mairie

Permis de construire refusés :

19/07/2018	construction d'un auvent, route du Poirier Rouge
24/09/2018	extension bâtiment agricole, route de Combes

Déclarations préalables :

10/07/2018	création 2 lots à bâtir, Prés Bougnet (route de Véry)
10/07/2018	piscine, impasse des Roses
16/07/2018	mur de soutènement, chemin des Joincets
16/08/2018	clôture, route de la Mairie
16/08/2018	extension, couverture terrasse, piscine, rte de la Mairie
05/09/2018	garage, route du Château
06/09/2018	muret, chemin des Joincets
11/09/2018	piscine, route du Château
19/09/2018	extension, chemin des Pleurottes
16/10/2018	réfection façades, route de Perroud
19/11/2018	extension, route des Mégevand
05/12/2018	panneaux solaires, chemin des Bourgeois
18/12/2018	surélévation de la toiture, route des Mégevands
18/12/2018	piscine, route de Cercier
19/12/2018	ravalement façades, impasse des Noisetiers

Déclarations préalables refusées:

02/10/2018	remblais, sur les Sapins (route du Chef-Lieu)
------------	---

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pensez à vous inscrire avant le 31 mars 2019 pour les élections européennes du 26 mai prochain, soit en mairie, soit en ligne sur :

[service-public.fr](https://www.service-public.fr) (menu PARTICULIERS puis SERVICES EN LIGNE ET FORMULAIRES)



CHOISY

5 juillet 2018

- Conditions de location de la salle de Véry
- Renonciation signature convention avec la SPA sur stérilisation des chats
- Création emploi permanent de gestionnaire des salles des fêtes

18 septembre 2018

- Bail sur les terrains du chef-lieu
- Affectation des résultats 2018 du bistrot communal aux moyens informatiques du groupe scolaire
- Attribution des marchés de désamiantage et de démolition des bâtiments pour la future auberge communale
- Demande de subvention à l'Etat et au Conseil Départemental suite aux intempéries de mai et juin 2018

27 novembre 2018

- Diverses adhésions au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie
- Evolution des statuts du SIESS et transfert de compétence de l'Eclairage Public à celui-ci
- Finances future auberge
- Tarifs 2019 des services de cantine, garderie périscolaire et centre de loisirs , règlement restaurant scolaire
- Subventions aux associations

21 décembre 2018

- Demande de subvention pour l'auberge au titre de l'utilisation de « bois local »
- Groupement de commande pour système de vidéo-protection pour les 7 communes de la CCFU

FIER&USSES

26 juillet 2018 à La Balme de Sillingy

- Groupement de commandes Fier et Ussets et Energie et Services de Seyssel (ESS) pour les travaux de création d'une piste cyclable et de terrassement du schéma directeur (ESS).
- Attribution d'un marché pour la fourniture de compteurs d'eau et de modules radio.

27 septembre 2018 à Sillingy

- Diverses autorisations de signature de convention intercommunales données au Président de la CCFU (dont eau potable)
- Adhésion au groupement d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie »
- Institution de la taxe de séjour, demandes de subvention (dont futur siège de la CCFU)
- Décisions modificatives budget et budget annexe
- Présentations des différents rapports d'activité : eau, déchets et services de la CCFU

25 octobre 2018 à Sallenôves

- Diverses autorisations de signature de convention données au Président de la CCFU (dont les points de collecte des déchets)
- Attributions marché travaux (voie verte et schéma directeur)
- Décisions finances et demande subvention DETR pour le futur siège de la CCFU
- Ouverture commerces le dimanche pour l'année 2019

13 décembre 2018 à La Balme de Sillingy

- Eau potable : Etude schéma directeur, approbation projets travaux (dont Buidon, les Megevands, les Sapins), tarification, droit de branchement et raccordement
- Diverses autorisations de signature de convention données au Président de la CCFU (dont les points de collecte des déchets et la gestion des sentiers)
- Subvention logements locatifs aidés à la Balme de Sillingy et Sillingy

Principaux points uniquement : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU



CIMETIERE DE CHOISY

A l'espace cinéraire, pour compléter les 24 places de la pyramide qui est bientôt complet, de nouveaux éléments ont été installés avec 44 nouvelles places.



AVANCEMENT PLU CHOISY

La finalisation du PLU est mise en attente de la décision de la préfecture quant à l'agrandissement de la zone du Pont Noir. En effet, Choisy a demandé une dérogation à la loi Montagne.

Dès réception de la décision, positive ou non, la mairie pourra organiser la réunion publique pour débattre du PADD et des orientations d'aménagement et de programmation. Cette réunion aura lieu au plus tard avant les congés d'été 2019



DES NOUVELLES DU SCOT DU BASSIN ANNECIEN

La CCFU fait partie du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annécien de 2014 et Choisy en tient compte dans l'élaboration de son PLU, notamment en matière de consommation d'espaces naturels et agricoles, qui, compte tenu de la croissance continue de la population, doit être maîtrisée.

Au fur et à mesure des fusions et évolutions de territoire, le SCOT a pris une nouvelle dimension en intégrant notamment le Pays d'Alby. Il regroupe actuellement 61 communes et près de 250 000 habitants soit le tiers de la population haut-savoyarde.

Pour aller plus loin : www.scot-bassin-annecien.fr



Avant.....Après

MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AUTOMNE

Une quinzaine de bénévoles ont répondu à l'appel pour nettoyer et tailler le jardin communal ainsi que remettre en état le beau chemin qui mène à Perroud, déjà envahi par les herbes, malgré le temps sec cet été

RENDEZ-VOUS 2019 A NOTER DANS VOS CALENDRIERS :

Matinée environnement 11 mai (report au 25/05)

INAUGURATION DU JARDIN LE 15 JUIN 2019

Matinée environnement 21 septembre (report au 5/10)



Et un repas bien mérité au soleil pour terminer !



ON SE MET TOUS AU « ZEROPHYTO » !

Les collectivités publiques auront l'obligation en 2020 de ne plus utiliser de produit phytosanitaire (pesticides) dans les espaces publics mais beaucoup, comme la Balme ou Choisy ont déjà signé en 2016 la charte « zérophyto » et se sont donc engagés dans cette démarche.

C'est désormais au tour des particuliers. Depuis le 1er janvier 2019, LA LOI Labbé est entrée en vigueur et il n'est plus autorisé d'acheter, de stocker et d'utiliser des pesticides chimiques dans vos jardins pour préserver l'environnement et votre santé ! Beaucoup de produits ont donc été retirés du marché. Vous voulez en savoir plus et apprendre à vous en passer ?

Rendez-vous sur www.jardiner-autrement.fr

La semaine bleue (mouvement national) est un moment réservé aux retraités permettant un échange intergénérationnel et des rencontres conviviales. Quelques bons moments très appréciés au sein de la CCFU :

- Blabla-thé : échange entre l'EHPAD et les enfants du collège de Sillingy.
- Sortie au barrage de Génissiat : très intéressante mais journée fatigante et très chargée.
- Conférence à Sallenôves avec un notaire concernant la succession : 50 à 60 participants ravis du contenu très enrichissant.
- L'après-midi jeux à La Balme arrive en fin de programme : il n'a pas connu le succès des années précédentes, sans doute à cause de la lassitude des participants, en particulier ceux de l'EHPAD.
- Accueil à Choisy d'une dizaine d'anciens de la commune par les enfants de l'école pour leur faire découvrir leur self : ce fut un moment très convivial !



**11 NOVEMBRE 2018 :
Une belle participation militaire et civile !**

A 9h00 à Choisy s'est déroulée la commémoration des 100 ans de l'armistice. A cette occasion M. Maurice LACROIX, porteur de drapeaux depuis de nombreuses années, a été récompensé et décoré par M. le Maire.

La commémoration s'est terminée par la chanson « Sous les ponts de Paris » interprétée par les enfants de l'école accompagnés à l'accordéon par leur maître Philippe PERRIN.

Un grand merci à M. Perrin et aux enfants d'avoir apporté une note de gaieté avec ce chant populaire décrivant la liesse de la population après le cessez-le-feu du 11 novembre 1918.

L'ensemble des participants a été convié par Monsieur le Maire à partager le verre de l'amitié.



LE MARCHE DE NOEL

Il s'est déroulé les 8 et 9 décembre sous un temps maussade mais a connu une fréquentation correcte. Les associations étaient satisfaites dans l'ensemble de leur ventes, surtout pour toute l'alimentation : bugnes, repas de l'APE, huitres, confitures, pain d'épices, foie gras, vin chaud et assiettes apéritives....

A l'église, les habitants ont pu admirer la crèche qui s'enrichit chaque année de nouveaux santons prêtés par les habitants. Ils ont pu également écouter samedi soir des chants sacrés a capella ainsi que des jeunes au violon.

Merci à tous pour leur participation et plus particulièrement aux bénévoles qui font de ce Marché de Noël un succès.



2) Syndicat mixte d'exécution du contrat de rivière des Usse

Le SMECRU et la CCFU travaillent conjointement à la restauration et la valorisation de 4 zones humides prioritaires (communes de Choisy, La Balme de Sillingy et Sillingy). En 2018, dans le cadre des plans de gestion de ces zones humides, des diagnostics des exploitations agricoles ont été menés par la chambre d'agriculture avec les agriculteurs volontaires. Des travaux de restauration (bucheronnage, enlèvement de déchets, gestion d'espèces invasives) et d'entretien ont aussi été réalisés.

Schéma directeur de randonnée

La CCFU a finalisé son schéma directeur de randonnée qui s'inscrit dans le cadre de la politique départementale des itinéraires de randonnée pédestre. Le schéma a pour objectif de planifier le balisage et l'entretien des sentiers de randonnée sur le territoire pour une durée de 5 ans. Ainsi d'ici 2024, il sera possible de parcourir la CCFU à travers 16 sentiers représentant environ 130 km.

Une politique de l'habitat active

La CCFU agit en faveur de la production et la rénovation de logements dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit notamment des objectifs de production de logements sociaux par commune.

A ce titre, la CCFU accompagne les communes dans la construction de logements sociaux sur leur territoire en versant des subventions qui facilitent la réalisation des opérations.

Ainsi, sur l'année 2018, la CCFU a subventionné la construction de 4 opérations dont 3 sur La Balme de Sillingy et une sur Sillingy, pour une réalisation de 37 logements sociaux, et un montant total de subvention de 88 013 €.

Aire d'accueil des gens du voyage

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil des gens du voyage impose que chaque département soit doté d'un schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage (SDAGV). Ainsi dans chaque département, le schéma prévoit les secteurs géographiques d'implantation des aires permanentes d'accueil et précise la destination de ces aires et leur capacité. Le SDAGV est élaboré par le préfet et le président du conseil départemental, il est révisable tous les 6 ans.

Rappelons que le schéma départemental prévoit une aire d'accueil permanente de 8 places et 4 places de terrains familiaux (pour les gens du voyage en voie de sédentarisation) sur notre territoire et que le Préfet de la Haute-Savoie a mis en demeure la CCFU, par arrêté du 17 octobre 2014, de procéder aux actions nécessaires pour se conformer aux prescriptions du SDAGV.

Le terrain identifié et validé par les services de l'Etat pour réaliser ces 2 aires est situé sur le secteur « Sous la Ville - l'Oratoire ». La CCFU a engagé en 2017 une procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU de Sillingy afin de classer l'emprise du projet en zone Ahv réservé à l'accueil des gens du voyage. La procédure s'est achevée en septembre 2018, dès lors la CCFU a pu engager les études opérationnelles. Les travaux sont prévus pour 2019. Le site proposera une aire d'accueil de 10 places et 8 places de terrains familiaux afin d'anticiper les obligations du futur schéma.

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS 2018-2020

Maison de la Communauté : le projet se concrétise

Le projet, qui propose une surface utile de près de 1000 m2, intègre une démarche environnementale et répond aux principes d'une conception bioclimatique (optimisation des apports solaires, orientation des ouvertures, compacité des volumétries ...), pour un coût total de 2 500 000 € HT subventionné pour moitié. Les travaux devraient démarrer au printemps 2019 pour livraison 2^{ème} semestre 2020.



La CCFU en vélo c'est bientôt possible !

La véloroute du sillon alpin V62 est l'itinéraire cyclable qui relie Valence à la ViaRhôna par Annecy. Elle traverse le territoire de la CCFU de Chaumontet (Sillingy) à Bonlieu (Sallenôves) en passant par le collège de la Mandallaz et par le lac de La Balme. Les travaux d'aménagement de la véloroute V62 seront réalisés en 2 phases : 1^{ère} tranche de Chaumontet au lac de La Balme et 2^{ème} tranche du lac de La Balme à Bonlieu. Le démarrage des travaux est prévu pour début 2019 pour une durée de 10 mois.

La déchèterie intercommunale

L'équipement sera implanté au cœur du territoire, sur la commune de la Balme de Sillingy au niveau de la zone de Lompraz, afin de faciliter l'accès à tous. L'objectif est de proposer un équipement moderne permettant d'accueillir les déchets des habitants et des entreprises de Fier et Usse dans des conditions favorisant un tri et une valorisation optimale. Un accent particulier sera mis sur l'intégration paysagère de l'équipement. Ce projet passe par une phase de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) début 2019 pour le foncier et par un classement en zone Ux de la zone dans le PLU de la Balme. Dès cette phase conclue, le projet lui-même pourra être finalisé.

La CCFU poursuit l'implantation de **points d'apports volontaires sur le territoire** (PAV).

Un plan de déploiement des PAV est en cours de finalisation afin de remplacer, d'ici quelques années, l'ensemble des bacs individuels par des PAV. Nonglard est la première commune à être dorénavant entièrement équipée de PAV.

Les avantages des PAV :

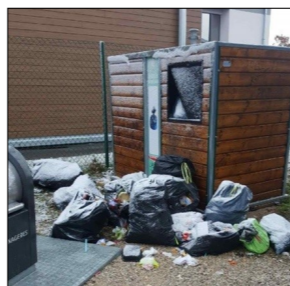
- > Faciliter le geste de tri et diminuer la quantité d'ordures ménagères, en installant le plus souvent possible des conteneurs de tri sur les points d'apports volontaires. Le développement du tri permet de maîtriser l'évolution des coûts du service de collecte des déchets. En effet, les coûts de traitement et incinération des ordures ménagères non triées ne cessent d'augmenter.
- > Ne plus avoir de poubelle individuelle à sortir en vue de la collecte.
- > Ne plus avoir d'odeurs nauséabondes de déchets dans sa poubelle.
- > Ne plus avoir à laver et désinfecter fréquemment son bac individuel.



Grâce à l'augmentation des initiatives de tri de votre part et au déploiement des PAV, la CCFU a pu baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018 de 1.8%.

Stop au dépôts sauvages

Depuis quelques temps, la CCFU a constaté une augmentation des dépôts sauvages sur le territoire et plus particulièrement à proximité des aires de tri. Ces comportements irresponsables de la part de certains habitants ont contraint la collectivité à rémunérer des agents spécialement dédiés au nettoyage des sites, ce qui augmente le coût du service et impacte directement l'ensemble des résidents du territoire.



Quelques rappels citoyens :

Ne rien entreposer (sacs poubelles compris) aux pieds des aires de tri afin d'éviter tout danger sanitaire et risques d'accident si les dépôts empiètent sur la voie publique.

Aller à la déchetterie d'Epagny pour les objets qui ne doivent pas être déposés dans les bacs à ordures ménagères et pour les encombrants. Si vous pouvez attendre, la CCFU organise une collecte d'encombrants et de DEEE chaque année au mois de novembre, plus d'informations sur le site fier-et-usses.com rubrique environnement.

L'abandon d'objets de tous genres est répréhensible et fait l'objet de poursuite avec verbalisation en application à la réglementation des codes civils et de l'environnement.

INTERCO' FIER ET USSÈS : NATURE/ENVIRONNEMENT/HABITAT

La CCFU protège ses espaces naturels sensibles

Dans le cadre de la politique départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles, la CCFU s'est engagée dans un projet de Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) afin de préserver et de valoriser les espaces naturels sur le territoire Montagne d'Âge, Mandallaz et Bornachon. En 2018, un diagnostic des milieux naturels et de la sensibilisation des habitants a permis de définir les enjeux et les objectifs du CTENS, d'identifier les besoins sur le territoire et d'établir un programme d'actions quinquennal. Ce programme opérationnel sera mis en œuvre à partir de 2019 suite à la signature du CTENS.

Restez informés, des animations gratuites seront régulièrement organisées : sur les traces des animaux du Miroir de Faille, visites guidées thématiques...

Les contrats de rivière

Qu'est-ce que c'est ? Cet engagement technique et financier entre l'Etat, les collectivités et les acteurs locaux a pour but de gérer, de façon durable, une rivière à l'échelle de son bassin versant (améliorer la qualité de l'eau, préserver le patrimoine naturel, sensibiliser les habitants, gérer la ressource en eau...).

La CCFU est engagée dans deux contrats de rivière sur son territoire :

1) Contrat de bassin Fier et Lac

En cette année 2018, le contrat de bassin Fier et Lac est entré dans sa phase opérationnelle. Deux actions sont notamment lancées sur le territoire de la CCFU, la restauration hydromorphologique du ruisseau de Seysolaz et du marais du Puits de l'Homme (commune de Sillingy) et la réalisation d'un plan de gestion et de sensibilisation sur la Mer des Rochers (commune de Lovagny). Pour ces 2 actions des études sont en cours et devraient déboucher sur des travaux de restauration ou d'aménagement sur les 2 prochaines années.

L'école maternelle et l'école élémentaire ont fusionné et sont devenues « l'école primaire » de Choisy. Une nouvelle équipe composée « d'anciens » et de nouveaux :

(de gauche à droite)

Virginie Crible, Véronique Copin, Hélène Josserand, Hélène Petit, Aurélie Gecchele, Alix Durand, Marie Labrande, Martine Bonnet

+ Monsieur Philippe Perrin non présent sur la photo



Tous les enfants de l'école de la petite section au CM2 ont participé à l'animation «les petits génies de la construction» et réalisé des constructions ou des défis le 13 décembre.



Les MS et les GS ont profité d'une belle journée d'automne pour aller se balader sur les nouveaux chemins de notre commune.



Le mardi 9 octobre les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à la rencontre inter-écoles de course longue au lac de la Balme. Grâce aux très bons scores de tous les élèves, l'école s'est classée 2ème sur 7. Certains élèves se sont rendus à la rencontre de secteur qui avait lieu à Motz le mercredi 17 octobre. Parmi les 11 élèves présents, 4 ont été médaillés et qualifiés à la finale départementale qui s'est déroulée à Motz le samedi 24 novembre. Pas de médaille pour ces derniers, mais un grand bravo à tous pour votre courage et investissement ! L'école souhaite remercier les parents qui ont accompagné les enfants dans cette aventure !

(texte rédigé par la classe de CM1/CM2)



Les enfants de maternelle ont assisté à leur première séance de cinéma en octobre, ils sont allés voir « la chasse à l'ours ». Tous les enfants des cycles 2 et 3 ont, quant à eux, assisté à la projection de « Un nouveau jour sur terre », documentaire très apprécié par tous, enfants et enseignants, le 6 décembre



Le Père Noël est venu nous rendre visite à l'école !

LE SELF A LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, la mairie a mis en place un self à la cantine. Les parents un peu inquiets ont été rassurés suite à la visite organisée par les élus. Les enfants ravis sont heureux de se prendre en charge, de pouvoir manger au calme et à leur rythme, de s'installer où ils veulent. Ils choisissent eux-mêmes leur quantité et sont ainsi sensibilisés au « zéro-gaspi ». Le bilan est très positif avec une baisse sensible du gaspillage. Le déroulement et l'organisation du repas leur permet plus de temps de récréation pendant la pause méridienne.



LE CENTRE AERE « LES CHOISYLOUPS » A FAIT LE PLEIN PENDANT LES VACANCES DE TOUSSAINT

Ces premières vacances se sont déroulées sous le signe du soleil et dans la bonne humeur. Avec 22 enfants de primaire et 9 de maternelle, l'accueil de loisirs à fait son plein !

Le programme varié, proposait des nouveautés répondant aux demandes des plus grands. Les enfants ont pu s'initier au vélo toute la semaine avec des parcours et des jeux de plus en plus fous...

Notre fil conducteur, les musiques du monde, nous a transportés dans un monde de danse, de rythme, de bricolage, de jeux, et de chansons.

La patinoire pour les grands et piscine pour les plus jeunes ont enchanté tout le monde, d'autant que, pour la grande majorité, c'était la première fois.



Et n'oublions pas notre petit déjeuner du mercredi, les yeux totalement endormis...



Les prochaines vacances sont bientôt là ... le programme sera tout aussi réjouissant... A très vite avec les Choisyloups !!!

Pourquoi un schéma directeur de l'alimentation en eau potable ?

La CCFU, ayant en charge l'alimentation en eau potable de ses administrés, doit s'assurer que ce service est rendu dans des conditions réglementaires, techniques et financières satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer de l'être dans l'avenir, compte tenu de l'évolution prévisible des besoins.

A cet effet, la CCFU doit disposer d'un véritable outil de programmation et de gestion : le schéma directeur d'alimentation en eau potable qui a pour vocation de :

- faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable d'une collectivité.
- pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, tant quantitatifs et qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution.
- estimer les besoins futurs et de proposer le bilan besoins / ressources.
- élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens (techniques et financiers en lien avec le prix de l'eau).

Le schéma de la CCFU en quelques mots

Les bureaux Profils Etudes et A.T.Eau ont réalisé l'étude du schéma directeur de la CCFU. Sur la base du diagnostic de la situation existante, du bilan ressources / besoins et des hypothèses de croissance de la population, les prestataires ont pu réaliser des simulations et définir un programme de travaux à l'échelle des 15 prochaines années.

Le patrimoine « eau potable » de la CCFU est valorisé à 61 540 660 € HT, pour un réseau de 220 km, de 4 forages, 14 captages, 25 réservoirs et 8 stations de pompage. Il permet d'alimenter les 15 251 habitants du territoire qui représentent, avec les entreprises, 6 797 abonnés. Le bilan ressources / besoins actuels est excédentaire mais deviendrait plus tendu à l'horizon 2030 avec l'augmentation de la population.

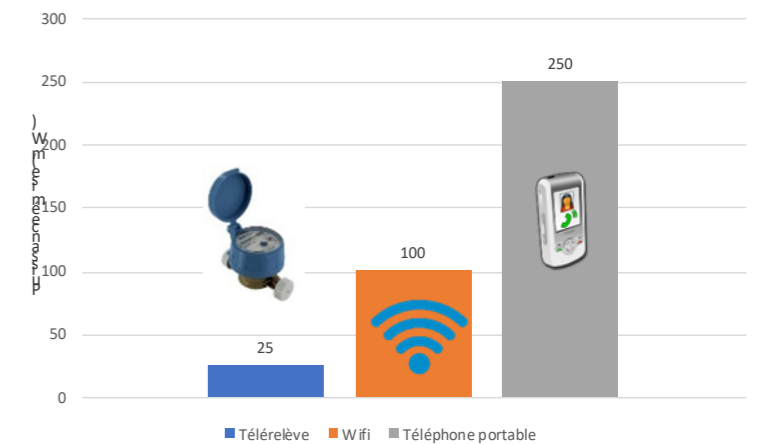
Le programme de travaux s'élève à plus de 11 millions d'euros HT qui représentent environ 800 000 € HT de travaux par an (hors aides des partenaires financiers). Le programme propose trois types de travaux (interconnexion, renouvellement patrimonial et sécurisation) qui permettront de garantir l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire et maintenir la qualité du service.

Déploiement de la radio relève

La CCFU poursuit le déploiement de compteurs à têtes émettrices sur l'ensemble des communes. Le système est opérationnel depuis la fin d'année 2018. Il permet d'optimiser le rendement du service de l'eau et facilite également la détection des anomalies comme une surconsommation due à une fuite.

Combien ça coûte ? Ce dispositif n'engendre aucun coût supplémentaire pour l'abonné

Pas d'inquiétude ! Certains habitants nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant les risques potentiels pour la santé : le comparatif des puissances rayonnées ci-contre vous indique la faiblesse des émissions des compteurs d'eau à tête émettrice et leurs émissions



Bonne nouvelle : Grâce à ce système vous ne recevez plus de facture estimée mais deux factures de consommation réelle, ce qui vous évitera de prévoir des ajustements de budget.

INTERCO' FIER ET USSES : GESTION DES DECHETS

Compostage

De plus en plus de foyers ont fait le choix de s'équiper de composteurs sur notre territoire : Un geste citoyen qui correspond à une nouvelle tendance de consommation circulaire « les déchets des uns font la nourriture des autres ». Afin de soutenir les habitants dans leur démarche de sauvegarde de l'environnement, la CCFU a organisé des réunions d'information dans les communes de la CCFU au printemps 2018, des moments d'échanges entre habitants et techniciens permettant d'en apprendre davantage sur le compostage et le paillage.

Pour information : La CCFU conseille et vend des composteurs au tarif de 20€. Ils sont disponibles sur simple demande au service environnement, 165 route de Paris LA BALME DE SILLINGY (04 50 77 71 17).

Vous trouverez à travers ces quelques pages les principales informations de notre communauté de communes. Nous vous invitons à consulter le site internet de la CCFU (www.fier-et-usses.com) pour obtenir les informations complètes sur les compétences de la communauté, les différents services et leurs contacts, les services en ligne (paiement de vos factures d'eau, pré-inscriptions en crèche), les actualités, l'agenda des manifestations de Fier et Usse ...

INTERCO' FIER ET USSES : DU COTE DU PERSONNEL

Hommage à Filé DIZIN

C'est le cœur lourd que les agents de la CCFU sont revenus de vacances d'été : Filé DIZIN, l'agent d'entretien des aires de tri, nous a brusquement quittés le 13 août 2018 à l'âge de 59 ans. Cette personnalité originale et attachante laisse un grand vide à la CCFU.

Bienvenue aux nouveaux agents de la CCFU !



De gauche à droite : Ludovic BOSETTI (technique de l'eau), Emmanuel FUMAZ (entretien des aires de tri), Leslie KRITHARI (espaces naturels sensibles), Sabrina CENEDELLA (facturation de l'eau) et Laure BRICHET (services techniques).

Et une bonne retraite à ceux qui partent...

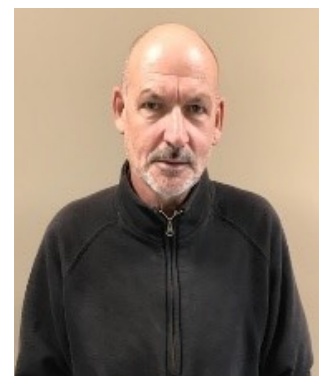
La CCFU souhaite une bonne retraite à Béatrice GODDET, chargée de la facturation de l'eau depuis 2007.



INTERCO' FIER ET USSES : EAU POTABLE

L'intervention de nos techniciens du Service de l'Eau à domicile

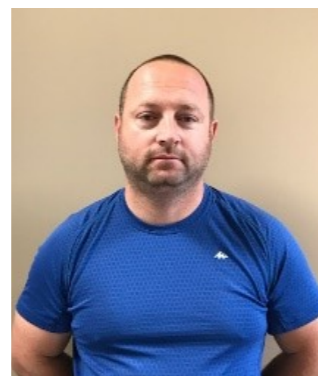
Il arrive que nos agents du service de l'eau passent chez vous pour diverses raisons (anomalie de consommation, relève d'eau...). Afin de vous assurer que ceci n'est pas une arnaque, voici les photos de nos agents.



J-Christophe TONNELIER



Patrick LAMBERSENS



Ludovic BOSETTI



Emmanuel FUMAZ

Nos agents d'intervention disposent d'un justificatif nominatif signé du Président de la CCFU qu'ils sont en mesure de vous présenter sur simple demande.

Amicale des Anciens de Choisy

En 2018 nous avons organisé différentes sorties et manifestations :

- Concours de belote à la mêlée le 10 février
- Après-midi jeux et goûter avec le club Bel Automne de MéSIGNY, à la salle des fêtes de Choisy
- Restaurant le Bistrot de Bossey le 21 mars
- Voyage de 4 jours dans les Cinque Terre en Italie, en compagnie du club Bel Automne
- De la Drôme à l'Ardèche avec la visite du Palais du Facteur Cheval et le petit Train du Vivarais le 10 septembre
- Après-midi « anniversaires » le 15 septembre avec animation et goûter
- Repas choucroute le dimanche 4 novembre animé par Raymond Socquet
- Marché de Noël avec vente des traditionnelles bugnes

CLUB LOISIRS

Un bilan positif après l'AG de septembre avec de nouveaux inscrits à toutes les activités.

Il reste encore quelques places pour les activités « détente/méditation ». N'hésitez pas à contacter

Corinne Herleder au 06 82 00 12 19

A vos agendas :

- Le week-end du 6 au 7 avril: spectacle théâtre des enfants et café théâtre du Troup'ho...pour rire comme d'habitude !
- Le 14 avril, exposition du club Patchwork au stade de Menulles



CHEMINS FAISANT

Nouvelle boucle de randonnée



Le club a fléché une nouvelle boucle de randonnée familiale autour du hameau des Mégevands. Départ Chemin des hêtres pour 2,5 km.

A noter dans vos agendas :
11ème journée du Randonneur
Dimanche 5 mai 2019
R.D.V. Au Stade de Choisy,
2 parcours départs 8h30 et 9h30,
ouvert à tous, marcheurs ou non,
Repas sous chapiteau à 12h30



Renseignements : J. Excoffier 04 50 66 09 38

Courriel : cheminsfaisant.choisy@laposte.net

Site web : cheminsfaisantchoisy.fr

APE

L'Association Pour les Enfants (APE) de l'école de Choisy a proposé en octobre la traditionnelle vente de brioches. **Une autre vente est prévue le 7 avril 2019.** Cet événement est le RDV incontournable des Choisyliens et constitue la plus importante recette pour l'APE.

L'APE était aussi aux côtés des autres associations du village pour constituer le traditionnel marché de Noël. Rien n'arrête l'équipe de l'APE !

Malgré le mauvais temps annoncé, nos motivés ont tenu plusieurs stands toujours dans le but de récolter des fonds pour les enfants.

Un chalet qui abritait de très beaux sapins fraîchement coupés du matin, faisait face à notre chalet gourmand où les courageux prêts à braver la pluie ont pu déguster les crêpes, le jus de pommes chaud ou encore les bredeles.

Le Père Noël est venu faire un tour pour prendre des notes sur les listes de cadeaux pendant que les enfants préparaient activement Noël en décorant des branches de sapins et en fabriquant des cartes de Noël.

Le soir, l'ambiance était chaleureuse autour des fours au feu de bois où le rythme de la cuisson des flammekueches était soutenu.

Le bilan positif de l'événement a mis le sourire aux lèvres des parents d'élèves.





Le mouvement « gilets jaunes » est l'occasion de faire un point sur les moyens d'expression du citoyen français aujourd'hui, notamment dans le cadre de la revendication du « RIC » (référendum d'initiative citoyenne) qui viendrait en plus des outils de démocratie participative qui se développent petit à petit en France mais qui sont encore peu utilisés par les français, soit par méconnaissance, soit par défiance, soit par indifférence ...

La **citoyenneté** ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la **possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques**. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une **participation à la vie de la cité** mais sans obligation légale en France. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut donc choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.

L'attitude individuelle des citoyens est importante. Les comportements de **civisme** (politesse, respect des biens publics...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société. L'expression « incivilités » est devenue banale...

ETRE CITOYEN ACTIF

⇒ **Exercer son droit de vote lors des élections ou d'un référendum** (et donc s'inscrire, à partir de 18 ans, sur la liste électorale de sa commune de domicile; NB certaines condamnations pénales privent des droits civiques et il reste encore malheureusement des « exclus », ceux qui n'ont pas de domicile fixe à déclarer.

Résultat de longs combats à travers l'histoire, le vote pour tous les citoyens hommes et femmes est un des rares instants où tous sont placés sous un point de vue strictement égalitaire où 1 citoyen = 1 voix, où chacun peut exprimer pleinement ses libertés individuelles. Choix des dirigeants, moyen de faire entendre sa voix : voter reste essentiel et le moyen le plus direct et efficace de participer à la vie démocratique. Il est alors indispensable de ne pas tomber dans le fatalisme et l'indifférence face au vote, pour ne pas gâcher cet acquis si précieux que de nombreux pays n'ont pas encore.

⇒ **Le cas du référendum est un cas particulier**, il est utilisé pour permettre à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales de se prononcer par oui ou par non sur une question posée par le chef de l'Etat sur de grandes orientations de la politique nationale. Pour être adoptés, ces projets doivent recueillir une majorité de « oui ». Depuis 1945, le référendum a été utilisé à douze reprises. Le dernier s'est déroulé le 29 mai 2005 à l'occasion de la ratification du projet de Traité constitutionnel européen.

⇒ **Etre candidat à une élection** : pour faire valoir son point de vue et en cas d'élection, faire évoluer les situations. Participer activement à la vie de la commune en étant conseiller municipal ou plus (adjoint ou maire), contribuer à la défense de ses collègues salariés au sein d'un comité d'entreprise, d'un conseil des prudhommes, être délégué du personnel, devenir délégué des adhérents au sein d'une mutuelle... ou même, pourquoi pas, devenir conseiller départemental ou régional, obtenir un mandat de député ou de sénateur

⇒ **Lancer (ou signer une pétition)** pour mobiliser sur un sujet et faire pression sur l'autorité compétente

⇒ **Manifester ou faire grève pour exprimer un mécontentement**

Ce sont également des droits fondamentaux en France qui doivent toutefois respecter des règles pour être autorisés

⇒ **Exprimer son opinion**, donner son avis et ses propositions dans le cadre de notre **démocratie participative** :

• **Consultations publiques et débats publics** (par exemple consultation sur les retraites en cours—voir Choisylien Eté 2018)

• **Enquêtes publiques** sur des projets locaux (urbanistiques, environnementaux, industriels...) (par exemple l'enquête de mars 2018 sur l'aménagement des départementales RD 1508—RD 3508—voir Choisylien de l'hiver dernier)

• **Ecrire ou prendre rendez-vous** avec le député ou le conseiller de sa zone géographique. Pour Choisy :

• François Daviet et Valérie Gonzo-Massol, conseillers départementaux: francois.daviet@hautesavoie.fr

valerie.gonzo-massol@hautesavoie.fr

• Véronique Riotton, député : veronique.riotton@assemblee-nationale.fr.

• François Carbonnel, conseiller régional : francois-eric.carbonnel@auvergnerrhonealpes.fr

• **Ecrire au Président de la République ou au Premier Ministre**

<https://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

<https://www.gouvernement.fr/contact/ecrire-au-premier-ministre>

. Au niveau local, envoyez un message à la préfecture : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Contactez-nous>

En dehors des élections, les citoyens peuvent également, **de façon quotidienne, jouer un rôle important dans la société**. Par exemple, ils peuvent adhérer à une **association**, un **syndicat** ou un **parti politique** et, ainsi, tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent, de venir en aide aux autres ou d'influencer la politique nationale.

Certaines participations peuvent être obligatoires : celle de **juré** en cour d'assises (désignation par tirage au sort sur la liste électorale du domicile)

Le citoyen peut également être utile à la collectivité en devenant pompier volontaire ou secouriste, en effectuant un service civique, un volontariat international ou en étant bénévole pour des événements ou des besoins ponctuels.

En savoir plus : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen> et <http://cidem.org/index.php>

EXERCER SA CITOYENNETE EUROPEENNE



La **démocratie participative** fait également partie du fonctionnement de l'Europe.

Savez-vous que vous pouvez :

. Soumettre une pétition au Parlement Européen ?

. Participer ou lancer une initiative citoyenne au niveau européen ?

<http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr>

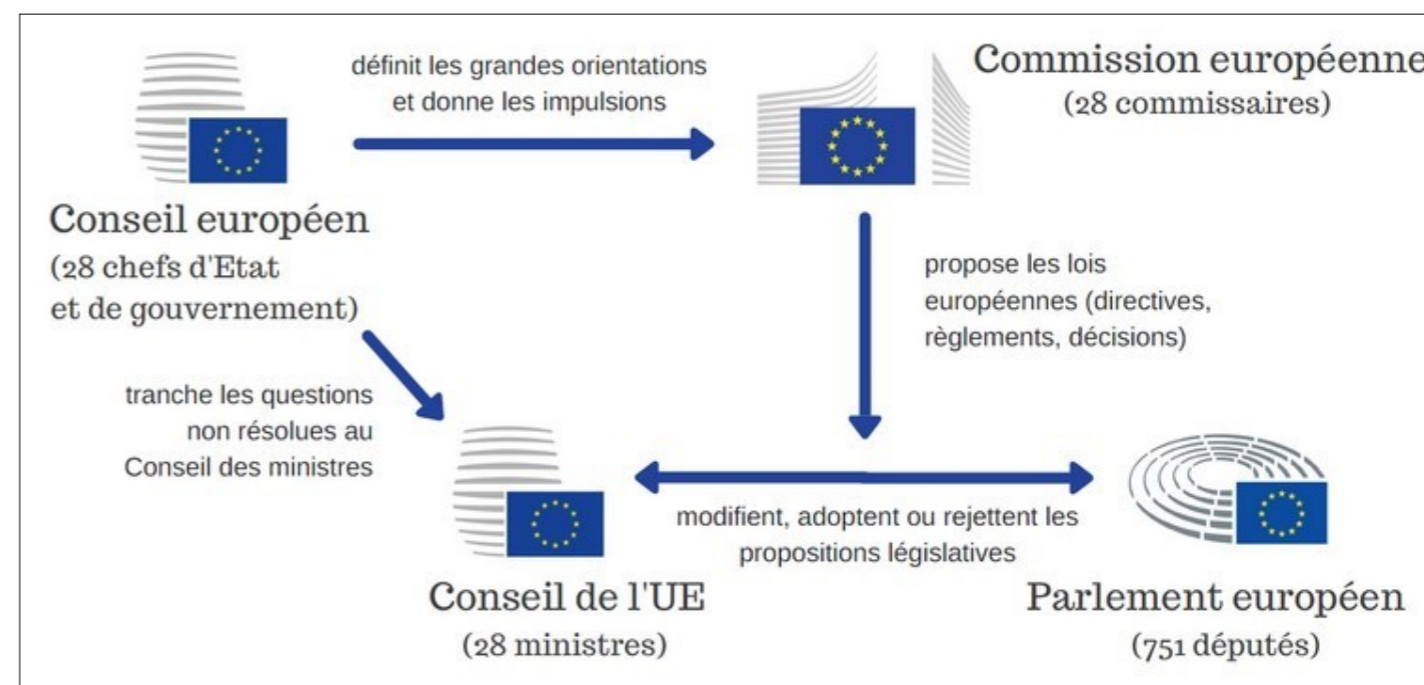
. Participer aux débats européens: consultations, discussions et autres outils ?

Par exemple consultation en cours sur l'avenir de l'Europe :

https://ec.europa.eu/commission/future-europe/consultation-future-europe_fr

Le 26 mai prochain, nous allons élire 79 députés français du parlement européen. Mais quel sera leur poids dans les décisions ?

Petit rappel sur le fonctionnement du processus de décision en Europe :



En savoir plus : <https://www.touteurope.eu/actualite/elections-europeennes-2019-tout-comprendre.html>